

Journée de droit civil
en l'honneur du Professeur Andreas BUCHER

La planification du patrimoine

vendredi 5 septembre 2008

Professeurs Margareta BADDELEY et Bénédicct FOËX

Faculté de droit, Université de Genève

avec le soutien de



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

Programme

- 8h.00 Accueil des participants
- 8h.30 Ouverture du colloque par la Professeure Margareta BADDELEY, Directrice du département de droit civil
Présidente de la première séance
- 8h.45 **La gestion des biens de l'enfant**
Marie-Laure PAPAUX VAN DELDEN, Professeure à l'Université de Genève, Juge suppléante à la Cour de Justice
- 9h.15 Discussion
- 9h.30 **Perte du discernement et planification du patrimoine - droit actuel et droit futur**
Philippe MEIER, Professeur à l'Université de Lausanne, Avocat
- 10h.00 Discussion
- 10h.15 *Pause café*
- Président **Thomas KADNER GRAZIANO, Professeur à l'Université de Genève**
- 10h.45 **La donation entre époux et par les époux**
François CHAIX, Docteur en droit, Vice-président de la Cour de Justice de Genève, Juge suppléant au Tribunal fédéral
- 11h.15 Discussion
- 11h.30 **Prévoyance et planification : le côté social**
Gustavo SCARTAZZINI, Professeur à l'Université de Bâle, Avocat, Greffier au Tribunal fédéral
- 12h.00 Discussion
- 12h.15 *Pause*
- Président **Bénédict FOËX, Professeur à l'Université de Genève**
- 13h.45 **Successions : questions choisies**
Costin van BERCHEM, Notaire, Titulaire du brevet d'avocat
- 14h.15 Discussion
- 14h.30 **Planifications autour du trust**
David WILSON, MCJ – New York University, Avocat
- 15h.00 Discussion
- 15h.15 *Pause café*
- Présidente **Gabrielle KAUFMANN-KOHLER, Professeure à l'Université de Genève**
- 15h.45 **Successions internationales : l'uniformisation des règles de droit international privé dans l'Union européenne**
Andrea BONOMI, Professeur à l'Université de Lausanne, Directeur du Centre de droit comparé, de droit européen et de droit international de l'Université de Lausanne
- 16h.15 Discussion
- 16h.30 **Prévoyance et divorce dans un contexte suisse et international**
Thomas GEISER, Professeur à l'Université de Saint-Gall
Andreas BUCHER, Professeur à l'Université de Genève, Membre associé de l'Institut de droit international
- 17h.00 Discussion
- 17h.20 Clôture du colloque par
le Professeur Christian BOVET, Doyen de la Faculté de droit, et le Professeur Andreas BUCHER
- Apéritif en l'honneur du Professeur Andreas BUCHER**

Renseignements pratiques

Lieu

Université de Genève, bâtiment Uni Mail
Bd du Pont d'Arve 40, Genève
De la gare Cornavin accès en tram 15 (direction Palettes) arrêt Uni Mail
Parking payant sur place

Inscription

- Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer avant le **27 août 2008** au:
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit de l'Université de Genève
Bd du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4
Fax: 022 379 84 67
- En ligne: www.unige.ch/formcont/droitcivil

Finances d'inscription

- CHF 320.-
- CHF 250.- (avocats-stagiaires, joindre photocopie d'une pièce de légitimation)
- CHF 80.- (étudiants, joindre photocopie d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses café et l'apéritif.

Dans la finance d'inscription de CHF 320.- sont également inclus les Actes du colloque qui paraîtront ultérieurement.

Attestation

Une attestation de participation peut être délivrée sur demande.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à

Nicole CRAUSAZ / Francine PINGET
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
Université de Genève, 1211 Genève 4
Tél: 022 379 84 73 / 86 33
Nicole.Crausaz@droit.unige.ch
Francine.Pinget@droit.unige.ch

www.unige.ch/formcont/droitcivil

Bulletin d'inscription



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE DROIT

Journée de droit civil La planification du patrimoine

Vendredi 5 septembre 2008

Bulletin d'inscription à renvoyer d'ici au **27 août 2008** à:
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit de l'Université de Genève
Bd du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4
Fax: 022 379 84 67

S.V.P., à remplir en lettres majuscules à cocher

Madame Monsieur

Nom:Prénom:

Titre:

Entreprise/administration:

(en toutes lettres)

ADRESSE POUR L'ENVOI POSTAL Privée

Professionnelle

Adresse:

NP/ville/Pays:

Téléphone:Fax:

Courriel:

Je m'inscris à la Journée de droit civil du vendredi 5 septembre 2008 **La planification du patrimoine** et m'engage à verser la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription.

CHF 320.-

CHF 250.- (avocats-stagiaires, joindre photocopie d'une pièce de légitimation)

CHF 80.- (étudiants, joindre photocopie d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses café et l'apéritif. Dans la finance d'inscription de CHF 320.- sont également inclus les Actes du colloque qui paraîtront ultérieurement.

En cas d'annulation reçue le vendredi 29 août au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-

Date:.....Signature: